

# Compte-rendu

## Comité de suivi Daviais

Mercredi 24 octobre 18h30

*Nota : ce document est une synthèse des échanges aboutissant à des décisions collectives. Il ne reprend pas la totalité des échanges.*

Mme Bassal, Adjointe au Maire, rappelle en introduction l'objet du Comité de suivi suite à la mise à l'abri des personnes migrantes présentes sur le square Daviais.

La Ville est encore dans la gestion de cette mise à l'abri. Le PCS (plan communal de sauvegarde) est toujours activé. Rappel des 3 phases : phase 2 non achevée.

Des groupes de travail ont été décidés lors du précédent comité de suivi :(Santé / Cours de français) : compte tenu de la mobilisation requise des services de la ville pour trouver des sites d'hébergement en sortie des gymnases et de l'organisation progressive de la sortie des gymnases vers les différents sites, l'organisation de ces groupes a été retardée.

J. Brunacci (Intersyndicale), G Norrito (Collectif sans abri) posent la question du fonctionnement du Comité de suivi et expriment le souhait d'une participation de l'État. Regrettent d'apprendre les transferts par la presse. Souhaitent être considérés comme des partenaires et pas prestataires.

I. Richard (Diaconat Protestant) : demande également une méthode de travail pour ce comité de suivi, regrette le manque d'organisation par exemple sur la distribution de vêtements.(NB non précisé en séance : la distribution de vêtements a bien été organisée sur la majorité des gymnases sauf un dont la sortie s'est faite dans une temporalité plus courte que prévue et n'a pas permis de faire aboutir l'action de distribution de vêtements). Souhaite une présence des associations gestionnaires des sites au Comité de suivi.

A. Bassal réitère son regret que les groupes de travail n'aient pas pu avancer. Elle précise que la Ville ne demande pas aux membres du Comité de suivi d'être prestataires. L'État sera décisionnaire dans la phase 3. Elle rappelle l'inconditionnalité dans la phase 1 et la phase 2.

Autre Classe : souhaite avoir des salles mises à disposition pour l'organisation des activités

J. Lena (LDH) : demande comment a avancé le point sur l'accès aux droits (recensement des permanences). S'inquiète d'un possible tri des migrants entre la phase 2 et 3.

A. Bassal : La ville a mis à l'abri toutes les personnes présentes sur Daviais dans les gymnases puis dans les sites d'hébergement. Pas de tri.

L'OFII va intervenir sur les situations pour la phase 3. Sur l'accès aux droits, c'est bien la mission des associations gestionnaires, qui ont aussi la connaissance des permanences existantes.

X. Brunier (Evêché), J Brunacci (Intersyndicale) demandent une méthode de travail.

A. Bassal : En est d'accord. Et demande quelles sont les propositions ?

X. Brunier et M Chenu (Bienveilleurs) demandent que soient posées les règles d'entrée sur les sites d'hébergement.

Du Monde dans la Cuisine : alerte sur les nouvelles personnes qui arrivent tous les jours et restent à la rue.

H. Divet (ASAMLA) : Comment peut-on se mettre à la disposition des associations gestionnaires pour les accompagner ? Suppose de savoir quel est l'accompagnement fait par les associations. L'Asamla intervient sur l'interprétariat auprès de l'OFII. Souhaite participer aux 2 groupes de travail.

K. Olivier (MDM) : serait dommage que le groupe de travail sur la santé ne se réunisse pas. Il y a d'autres acteurs investis sur ce champ à inviter.

MA. Benâtre, Adjointe au Maire : la santé est au coeur des préoccupations portées par la Ville. Dans la phase 1, qui n'est pas terminée, il y a eu une action forte menée en lien étroit avec ARS et la PASS. Par ailleurs, la coordination santé-précarité continue à se réunir.

Sur l'État, il faudra rester vigilant dans la phase 3. J Rolland a eu une expression très ferme en direction du Premier Ministre lors du Congrès de l'UNCCAS.

A.Bassal précise que le groupe de santé va bien avoir lieu et qu'il se réunira prochainement

S. Lamarre (Bienveilleurs) remercie la Ville pour ce qui est fait mais rappelle qu'il y a une présence des acteurs auprès des migrants non hébergés. Les Bienveilleurs sont disposés à travailler sur l'aide vestimentaire et redit le souhait de tiers-lieux pour rester en contact avec les migrants sur les sites d'hébergement. Exprime le souhait que l'on puisse se faire confiance.

J. Lena (LDH) demande ce qui est prévu pour ceux qui sont dans la rue, ceux qui arrivent.

A. Bassal rappelle que les personnes migrantes sont libres de leurs entrées/sorties des gymnases et sites d'hébergement.

Sur les occupations de l'espace public, aucune ne sera tolérée, comme indiqué le 20 septembre.

Rappelle que le Maire a engagé différentes actions de « lobbying » pour interpellier sur l'urgence de la situation : interpellations Président de la République, Premier Ministre, réseau des villes accueillantes, remontées au sein du réseau France Urbaine...

H. Divet (ASAMLA) rappelle que l'objet du Comité de suivi a été posé d'emblée : suivi du post-fermeture de Daviais. Sur la santé, il y a des questions. Besoin d'une réunion. Ce n'est pas à la ville normalement de coordonner. Il faut pousser l'État à reprendre la main.

K. Olivier (Mdm): il y a un enjeu à montrer que les acteurs sont nombreux et peuvent se coordonner.

Conclusion d'Aïcha Bassal : des dates vont être proposées pour les groupes de travail cours de français et santé, l'ARS sera invitée. La date du prochain Comité de suivi vous parviendra prochainement.

\* \* \*